

Compte rendu de la séance du 18 décembre 2020

Présents : *M. BONNET Bernard, M. MAYET Iwan , M. PERRIN David, M. GUYON Thierry, Mme FAURE Murielle, M. PATOILLARD Cédric, Mme MERLE Anne-Marie, M. CREPET Sébastien, M. FOUILLOUX Gilles, M. GUARNERI Giovanni, M. JEANDROT Serge, Mme. BRUNON Hélène, Mme PELLISSIER Elisabeth, Mme MOLLARET Françoise, Mme. BARDOTTI Stéphanie, Madame GATTE Hélène.*

Excusés : *Mme. RODRIGUEZ Frédérique, Mme. DIOLOGENT Catherine, M. REYMONDON Frédéric.*

Secrétaire de la séance : *Mme. FAURE Murielle.*

Monsieur le Maire en préambule remercie l'ensemble du conseil municipal pour les diverses marques de soutien lors du décès de sa maman, Mme. Jeanne BONNET. Il ouvre ensuite la séance.

Monsieur le Maire fait état de la convention tripartite CCAS, association de gestion et bâtir et loger pour la réalisation de la maison d'accueil rurale pour l'autonomie. Cette convention cadre la mise en place et le fonctionnement de la MARPA aussi bien d'un point de vu technique et matériel que du côté financier. Les services techniques ont commencé à nettoyer la parcelle objet de la construction, les travaux commenceront au premier semestre 2021.

Création d'un poste d'adjoint d'animation principal de 2ème classe TNC (DE 2020 068)

Monsieur le Maire présente au conseil la possibilité pour un agent d'animation, actuellement Adjoint d'animation à temps complet, de bénéficier d'un avancement de grade suite à la réussite d'un examen professionnel, en qualité d'Adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe.

Il demande en conséquence aux membres présents de se prononcer sur la création dudit poste.

Il précise enfin que le comité technique paritaire a émis un avis favorable. Le conseil municipal se prononce favorablement à l'unanimité.

Création d'un poste d'agent de maîtrise 24 heures (DE 2020 069)

Monsieur le Maire fait part au conseil du dossier de promotion interne présenté par Mme. FORISSIER Estelle afin d'accéder au grade d'agent de maîtrise. Mme. FORISSIER a été inscrit sur liste d'aptitude, suite à la déclaration de vacance, il propose de créer le poste correspondant au premier janvier 2021. Il précise enfin que le comité technique intercommunal s'est prononcé favorablement. Le conseil approuve à l'unanimité cette création de poste.

Demande de subvention auprès de la Région pour la câblage informatique de l'école des Marronniers (DE 2020 070)

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter l'aide de la Région dans le cadre du bonus relance pour la réalisation du câblage informatique de l'école. Le coût du projet s'élève à 13 677 euros HT, il demande au conseil de se prononcer. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré approuve à l'unanimité.

Demande de subvention auprès de la Région pour la réhabilitation de l'étage de l'espace associatif (DE 2020 071)

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter également l'aide de la Région dans le cadre du bonus relance pour la réhabilitation de l'étage de l'espace associatif. Le coût des travaux s'élève à 23 263,76 euros HT, le montant demandé à la Région correspondant à 50% des travaux s'élève donc à 11 631,88 euros HT. Il demande au conseil de se prononcer, ce dernier approuve cette demande à l'unanimité.

Modification du plan de financement et demande de subvention pour le terrain de foot en gazon synthétique (DE 2020 072)

Monsieur le Maire rappelle la délibération n°DE_2020_067 approuvant le plan de financement du terrain. Suite aux dernières évolutions et aux contacts pris avec les partenaires il est proposé de procéder à l'ajustement de ce plan de financement comme ci-dessous, et de solliciter les partenaires financiers que sont l'Etat dans le cadre de la DETR, la Région Auvergne Rhône-Alpes et le Département de la Loire.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL TERRAIN DE FOOT SYNTHETIQUE				
Dépenses HT			Recettes	
travaux	541 080,46 €	DETR 30%		167 249,14 €
Maîtrise d'œuvre	19 750,00 €	Région 20%		112 166,10 €
		Département 30%		167 249,14 €
Total	560 830,46 €			446 664,38 €
		Emprunt		0,00 €
		autofinancement		114 166,08 €
				560 830,46 €

Le Conseil municipal, approuve le nouveau plan de financement proposé et la sollicitation des subventions auprès de l'Etat, la Région et du Département.

Travaux d'éclairage de terrain de foot synthétique par le SIEL (DE 2020 073)

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu d'envisager des travaux d'éclairage du futur terrain de football en gazon synthétique en LED.

Par transfert de compétences de la commune, le SIEL assure la maîtrise d'ouvrage des travaux faisant l'objet de la présente. Il perçoit, en lieu et place de la commune, les subventions éventuellement attribuées par le Département de la Loire, le Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes, l'Union Européenne ou d'autres financeurs.

Financement :

Coût du projet actuel :

Détail	Montant HT	% - PU	Participation commune	Participation SEM
Eclairage du terrain de football en LED	41 317 €	71.0 %	29 335 €	0 €
TOTAL	41 317.74 €		29 335.60 €	0.00 €

Le conseil municipal approuve à l'unanimité ces travaux d'éclairage.

Subvention à l'ACO (DE 2020 074)

Suite à la proposition de la commission, Monsieur le Maire propose de voter les subventions suivantes
ACO 500 euros

Foyer d'éducation populaire 200 euros

Ces subventions sont adoptées à l'unanimité

tarifs droit de place du marché (DE 2020 075)

Suite aux travaux d'aménagement du centre bourg Monsieur le Maire rappelle que le marché hebdomadaire a été transféré sur la nouvelle place. Le nouvel emplacement semble apporter un nouvel élan dynamique au marché. Il propose la mise en place des tarifs des droits de place suite à une période de gratuité liée aux travaux. La commission propose la tarification suivante :

- Emplacement de 6 mètres 60 euros/trimestre
- Emplacement moins de 6 mètres 30 euros/trimestre
- 5 euros l'emplacement ponctuel

Ces tarifs seront affichés avec le règlement du marché. Ils sont adoptés à l'unanimité.

Régularisation foncière avec le CCAS pour la MARPA complément (DE 2020_076)

Monsieur le Maire rappelle la délibération n°DE_2020_040 sur la régularisation foncière pour le projet de la MARPA avec le CCAS. Il apparaît nécessaire de compléter cette délibération à la vue des derniers éléments. Ainsi la commune procèdera à l'échange des parcelles cadastrées section B n°3027 et 3037 appartenant au CCAS contre la parcelle de la section B n°3033 lui appartenant, conformément au document d'arpentage réalisé par le géomètre. Cet échange se fera et à l'euro symbolique sans soulte. Le conseil municipal approuve ces régularisations foncières.

Compte-rendu des commissions communales et intercommunales :

Commission scolaire : Mme. MOLLARET dresse un bilan positif du premier trimestre d'école malgré le contexte sanitaire. Les principales difficultés d'application du protocole sanitaire concernent le restaurant scolaire, mais à ce jour pas de gros problèmes malgré un nombre important d'enfants (151 jeudi 17/12). Pas de repas de Noël cette année toujours pour des raisons sanitaires (plus de 200 enfants ce jour là habituellement).

Les parents d'élèves ont été reçus afin d'évoquer certains aspects de la vie d'école, un échange constructif qui a pu aboutir sur quelques actions concrètes : suppression d'un lavage de main avant la récréation pour diminuer les irritations des enfants...

Les animations précédant les fêtes de Noël ont pu avoir lieu : animation kapla, père Noël avec distribution de papillotes et d'un livre pour les enfants. Les élues remercient le Sou des écoles pour son investissement financier et humain dans ces actions.

Commission sport : Village sport nature : étude sur la réalisation d'un local « vestiaire » nécessaire à la labellisation. Devis en cours pour la cartographie du bourg pour la course d'orientation.

M. GUARNERI rappelle que le gymnase est à nouveau ouvert aux mineurs, mais qu'en dernière minute les vestiaires sont finalement fermés.

Commission communication et vie associative : un dépliant informatif sera distribué aux habitants début janvier il comprendra le mot du maire et un état des projets en cours par commission.

Faute de vœux au personnel un colis a été distribué aux agents communaux.

Commission urbanisme : la commission se tiendra le lundi 21/12 à 19h30.

Commission finances : une commission finance aura lieu le 27 janvier préparant ainsi la clôture de l'exercice 2020 et la préparation budgétaire 2021. Plusieurs chantiers importants sont à envisager et à mettre en corrélation avec le budget.

Informations diverses

*Problèmes d'incivilités et petite délinquance en centre bourg, les services de gendarmerie sont alertés.

*Réunion du SIVO projet de vidéo surveillance, étude sur les saisons culturelles des communes membres. Questionnement sur sa pérennité.

*Mise en place par le cabinet d'infirmiers de tests PCR.

*Prochain Conseil : le 29 janvier à 20h00.